PREFECTURE
DE PARIS

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL (NOMINATIFS) N°75-2026-676

PUBLIÉ LE 10 NOVEMBRE 2026

# Sommaire

**Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Cabinet/Service de la représentation de l'État**

75-2026-11-09-00013 - Arrêté préfectoral donnant autorisation d'apposer une plaque commémorative en hommage à Roland DUMAS (2 pages) Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

75-2026-11-09-00013

# Arrêté préfectoral donnant autorisation d'apposer une plaque commémorative en hommage à Roland DUMAS

PRÉFET
DE PARIS
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Cabinet**

**Arrêté préfectoral n°**
**donnant autorisation d'apposer une plaque commémorative en hommage à Roland DUMAS, sur la façade du bâtiment situé 19 quai de Bourbon à Paris 4ème**

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris

**Vu** le décret n° 68-1053 du 29 novembre 1968 relatif aux hommages publics ;

**Vu** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**Vu** le décret n° 2020-139 du 20 février 2020 modifiant certaines dispositions relatives à la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

**Vu** le décret du 29 octobre 2025 portant nomination de la préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris - madame DELAMARCHE (Karine) ;

**Vu** le décret du 27 mai 2026 portant nomination du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris - monsieur LECLERC (Georges-François) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 75-2026-07-22-00010 du 22 juillet 2026 portant organisation de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

**Vu** l'arrêté n° 75-2026-08-24-00003 du 24 août 2026 portant délégation de signature aux agents de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris ;

**Vu** le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 décembre 2025 des copropriétaires de l'immeuble situé 19 quai Bourbon à Paris 4ème, autorisant l'apposition d'une plaque commémorative, en hommage à Roland DUMAS, sur la façade de ce bâtiment ;

**Vu** le courrier du 12 juin 2026 de maître Christian CHARRIÈRE-BOURNAZEL, avocat au barreau de Paris, par lequel, les amis et proches de Roland DUMAS sollicitent l'autorisation d'apposer une plaque commémorative en son hommage, sur la façade de cet édifice ;

**Vu** l'avis du 28 août 2026 de la Ville de Paris, direction des affaires culturelles ;

**Vu** l'avis du 15 octobre 2026 du ministère de la culture - direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France - unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Paris ;

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris
5, rue Leblanc 75 911 Paris Cedex 15 | Standard : 01 82 52 40 00
Site internet : https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france

**ARRÊTE**

**Article 1er :** Autorisation est donnée aux amis et proches de Roland DUMAS, de faire apposer une plaque commémorative en son hommage sur la façade de du bâtiment situé 19 quai Bourbon à Paris 4ème, dont le libellé est :

ROLAND DUMAS
1922 - 2024
AVOCAT,
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
MINISTRE D'ÉTAT
A VÉCU DANS L'APPARTEMENT
DE CAMILLE CLAUDEL
DE 1956 À SA MORT

**Article 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative.

**Article 3** : La préfète, directrice de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Paris, accessible sur le site internet de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris : www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france et qui entrera en vigueur le lendemain de sa publication

Fait à Paris, le 9 novembre 2026

Signé Georges-François LECLERC

**Copie à** :
- Maître Christian CHARRIÈRE-BOURNAZEL, avocat au barreau de Paris,
- Mairie de Paris 4ème
- Ville de Paris-DAC
- Ministère de la culture - direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France - unité départementale de l'architecture et du patrimoine de Paris